



CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD

TROPHEES CREDIT MUTUEL

Partenaire principal

Crédit Mutuel

Trophées

Crédit Mutuel



Fournisseurs Officiels

INTERSPORT

Touti.com

sport-up.fr

Ambassadeur Officiel



Partenaires Locaux

Contacts

Challenges Ligue

Yves Arcamone

yarcamone.provence-athle
@hotmail.com

Contacts

Challenges Comité 04

Gilles Mazet

gmazet@sfr.fr

ARTICLE 1 – OBJET ET OBJECTIFS

Le Challenge Route du Comité départemental d'athlétisme des Alpes de Haute Provence a pour finalités de :

- Promouvoir la pratique des courses running, principalement celles bénéficiant d'un label FFA.
- Valoriser les clubs affiliés et l'esprit collectif.
- Décerner la mention « **Challenge Régional des Courses Running Région Sud** – **Trophée Crédit Mutuel** » aux épreuves sélectionnées.
- Encourager la participation des athlètes selon le critères suivant :
 - o les performances réalisées
- Soutenir les courses répondant à un cahier des charges précis en matière de qualité et de sécurité.

ARTICLE 2 – CONDITIONS D'ACCES

Le Challenge est réservé aux athlètes titulaires d'une licence **FFA – Comité départemental d'athlétisme des Alpes de Haute Provence** en cours de validité.

ARTICLE 3 – STRUCTURE DU CHALLENGE

Le Challenge comprend uniquement un volet :

Challenge Performance

- **Cotation** : Points attribués selon la performance chronométrique, sur la base du barème officiel établi par la Ligue d'Athlétisme Région Sud et fondé sur les records de France (cf. annexe 1).
- **Classement** : Réalisé sur les cinq meilleures courses labellisées disputées entre le **1er septembre 2025 et le 31 août 2026**, sur l'ensemble du territoire régional. En cas de participation à plus de cinq courses, seules les cinq meilleures performances sont retenues.
- **Récompenses** :
 - o Les trois premiers hommes et femmes du classement scratch.
 - o Le premier homme et la première femme de chaque catégorie (Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors, Masters de 0 à 10).
 - o Distances maximales autorisées : Minimes 5 km, Cadets 15 km, Juniors 25 km.
- **Cumul** : Un athlète récompensé au classement scratch ne peut l'être au classement par catégorie.



CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD

TROPHEES CREDIT MUTUEL

- **Égalité** : En cas d'égalité, le nombre de courses disputées est pris en compte (performance + nombre de courses).

Partenaire principal

Crédit Mutuel

Trophées
Crédit Mutuel



Fournisseurs Officiels

INTERSPORT

Touti.com

sport-up.fr

Ambassadeur Officiel



Partenaires Locaux

ARTICLE 4 – CALENDRIER OFFICIEL DES EPREUVES

Le calendrier des courses comptant pour le Challenge Route 2025/2026 est accessible sur le site officiel de la Ligue à l'adresse suivante :

-- [Calendrier Challenge Route 2025/2026](#)

Ce calendrier est validé par les commissions compétentes et constitue la référence officielle pour la saison.

ARTICLE 5 – CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES

Les classements intermédiaires et définitifs sont publiés sur le site officiel :
<http://comiteathle04.athle.fr/>

ARTICLE 6 – RECLAMATIONS

En cas de litige ou d'égalité non prévue, le comité départemental d'athlétisme 04 est seul habilité à statuer.

ARTICLE 7 – RECOMPENSES

Les remises de prix des Challenges se dérouleront lors d'une soirée départementale dédiée au Running.

ARTICLE 8 – VALIDITE DES LICENCES

- La saison sportive court du **1er septembre 2025 au 31 août 2026**.
- La licence 2024/2025 reste valide jusqu'au 30 septembre 2025.
- En cas de non-renouvellement de la licence avant le 1er octobre 2025, les performances réalisées en septembre 2025 seront annulées rétroactivement.

Contacts

Challenges Ligue

Yves Arcamone
yarcamone.provence-athle
@hotmail.com

Contacts

Challenges Comité 04

Gilles Mazet
gmazet@sfr.fr

ARTICLE 9 – ANNEXE

Annexe 1 : Table de cotations Challenge Route

Lien : [Télécharger le document](#)

Ce règlement a valeur officielle pour la saison **2025/2026**.